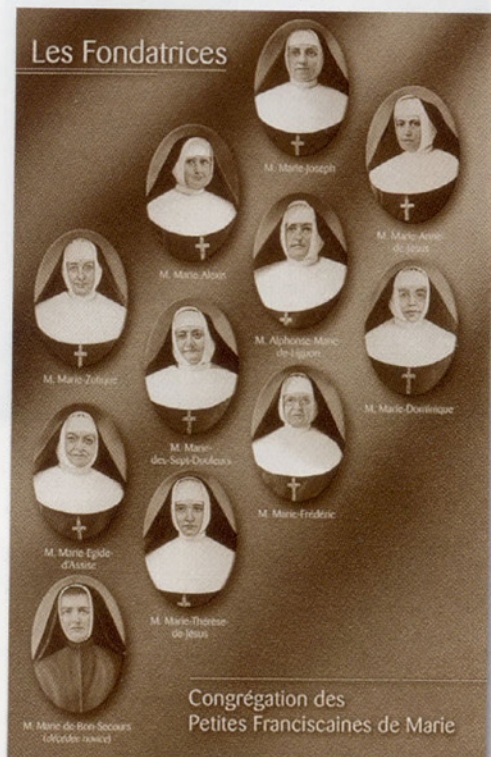


Les Petites Franciscaines de Marie

La Congrégation des Petites Franciscaines de Marie, dont la Maison mère est à Baie-Saint-Paul au Québec, Canada, compte maintenant plus de 120 ans d'existence. En 1889, dans la ville de Worcester, Massachusetts aux États-Unis, elle a jailli du cœur compatissant de l'abbé Joseph Brouillet, curé de la paroisse Notre-Dame-des-Canadiens, qui voulait secourir des enfants pauvres et orphelins et leur fournir un toit. Deux tertiaires laïques de Saint-François-d'Assise et quelques jeunes filles, gagnées à l'action charitable de l'abbé Brouillet et au projet de vie religieuse franciscaine qu'il leur proposait, furent le germe qui grandirait par la grâce et la croix, dans la foi et la charité, et deviendrait une Congrégation, au jour voulu par Dieu.

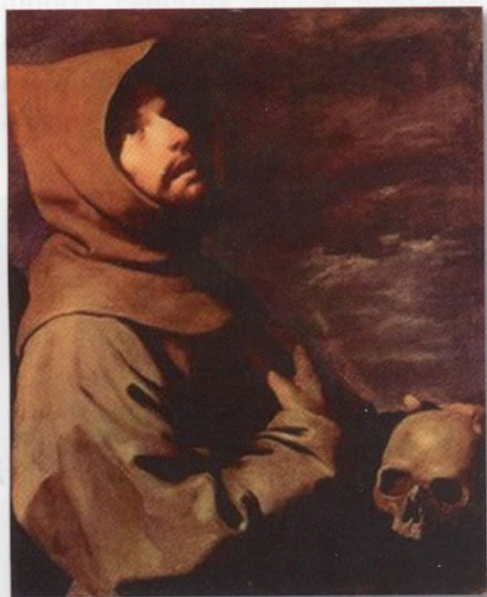
En 1891, la frêle fondation religieuse, refusée par l'évêque de

Springfield et délaissée par son supérieur le curé Brouillet, connus des jours de souffrances et de dispersion. Onze novices, nommées alors Oblates de Saint-François-





d'Assise, demeurèrent courageusement fidèles à l'appel reçu, conseillées par de saints et dévoués prêtres, soutenues par leur amour mutuel, leur attachement à la Vierge Marie



saint François d'Assise

et à saint François. Ce sont ces onze femmes, choisies par Dieu, que la Congrégation reconnaît comme Fondatrices.

C'est du Québec au Canada que vint le secours espéré. L'abbé

Ambroise-Martial Fafard, curé de Baie-Saint-Paul, accueillit le groupe de novices et l'initia à une vie toute de service et de charité auprès des vieillards pauvres et des malades mentaux, hébergés dans un modeste hospice.

La vie religieuse devint enfin réalité! L'évêque de Chicoutimi, Mgr Michel-Thomas Labrecque, reconnut la Communauté comme Institut religieux, par l'approbation des Premières Constitutions, en 1896, et par l'autorisation à émettre des vœux perpétuels. Forte de cette faveur de Dieu et de l'acceptation de l'Église, la Congrégation, déjà à l'œuvre auprès des enfants, des vieillards, des pauvres, des handicapés mentaux et physiques, s'ouvrit à l'enseignement dans les écoles, aux soins des malades dans les hôpitaux, au Canada et aux États-Unis, et à l'évangéli-





sation en pays de mission, à Madagascar en 1968.

L'attachement des Petites Franciscaines de Marie à la spiritualité franciscaine se renforça par l'affiliation à l'Ordre des Frères mineurs en 1904. Enfin, la Congrégation fut reconnue de droit pontifical par le Pape Pie XII en 1949 : une nouvelle bénédiction de l'Église!

Grâce à Dieu, la Congrégation vit toujours, fixée au roc de la foi et de l'Église. Dans la prière et l'amour, elle est tournée vers le Seigneur, fondement et sens de la vie religieuse, et vers les frères et sœurs du monde par la charité et l'accueil. Le charisme de la Congrégation, Fraternité en service, rappelle les valeurs chrétiennes et franciscaines

privilégiées par les Petites Franciscaines de Marie.

Depuis 1989, près de 300 laïques sont associés à la Congrégation, animés des mêmes valeurs spirituelles et franciscaines.



Espace muséal

L'Histoire de la Congrégation « *Parce que tu vivras* », écrite par sœur Michelle Garceau, pfm, et un Espace muséal ouvert à la population en 2005, rappellent la

vie, la spiritualité et la mission des Petites Franciscaines de Marie.

Aujourd'hui, en ce temps de transformations, les Petites Franciscaines de Marie restent ouvertes à l'Esprit Saint et continuent leur route de charité et d'espérance, axées sur la Volonté de Dieu, vivant dans la joie, la simplicité, l'amour des pauvres et la communion fraternelle.